

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/12/2008

Réception par le Prefet : 19/12/2008

Publication : **29 DEC. 2008**



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2008-14-6-3

Séance du jeudi 18 décembre 2008

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### **Commission Locale d'Information (CLI) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de FESSENHEIM.**

#### **Désignation des membres du Conseil Général du Haut-Rhin**

#### **Convention avec les Maires allemands**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 sur la Transparence et la Sécurité en matière de Nucléaire (TSN) ;
- VU le décret d'application n° 2008-251 du 12 mars 2008 relatif aux Commissions Locales d'Information (CLI) auprès des installations nucléaires de base,
- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU l'article L 1115-1 du Code général des collectivités territoriales,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- désigne les Conseillers Généraux suivants en qualité de membres de la CLI du CNPE de FESSENHEIM :

- M. BANNWARTH Etienne,
- M. BIHL Pierre,
- M. DIRINGER Jean-Paul.
- M. GSELL Pierre,
- M. HABIG Michel,
- M. MIEHE Hubert,
- M. NOTTER Bernard,

- M. HILBERT Frédéric,
  - M. STRAUMANN Eric,
  - M. WEBER Daniel,
- 
- approuve le projet de convention joint en annexe au rapport,
  - autorise le Président à signer la convention avec les Maires des communes allemandes dans le cadre de leur participation aux travaux de la CLI du CNPE de FESSENHEIM.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions